

# BULLETIN

# MUNICIPAL



- L'entrée du village dans les années 50 -

# SAINTE-MARTHE

**Décembre 2012**

## LE CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le Maire :

Michel SAUVAGE

1<sup>er</sup> adjoint :

Bernard MASSIAS

2<sup>ème</sup> Adjointe :

Eliette DUPIN

3<sup>ème</sup> Adjoint :

Jean DUBOURG

Conseillers Municipaux :

Patrice FEDRIGO

Serge FAUX

Karine ROUCHEREAU

Marie-Claire CASTETS

Jean-Pierre LABATUT

Céline BENTALIA

Sylvie CECCATO

Les réunions du Conseil Municipal sont ouvertes au public.

Les dates, heures et ordres du jour sont affichés sur le panneau situé sur le parking à l'extérieur de la Mairie, ainsi que le compte-rendu de chaque séance.

## LA MAIRIE

Horaires d'ouverture au public du secrétariat

Mardi – Jeudi – Vendredi

de 13H30 à 17H30

Téléphone : 05.53.20.65.60

Fax : 05.53.79.11.85

Mail : [communestemarthe@wanadoo.fr](mailto:communestemarthe@wanadoo.fr)

## LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES COTEAUX ET LANDES DE GASCOGNE

« Béteille » 47250 – GREZET-CAVAGNAN

Président : Raymond GIRARDI

Services techniques : voirie – ordures ménagères / Permanence Habitat

Téléphone : 05.53.83.65.60 / Fax : 05.53.83.36.17

Mail : [cccoteauxlandesgascogne@wanadoo.fr](mailto:cccoteauxlandesgascogne@wanadoo.fr)

Site : [www.cc-coteaux-landes-gascogne.fr](http://www.cc-coteaux-landes-gascogne.fr) ou [www.3clg.fr](http://www.3clg.fr)



## LE MOT DU MAIRE

En cette fin d'année 2012, l'équipe municipale souhaite vous présenter ce bulletin, récapitulatif à la fois complet et succin, de la vie de votre commune.

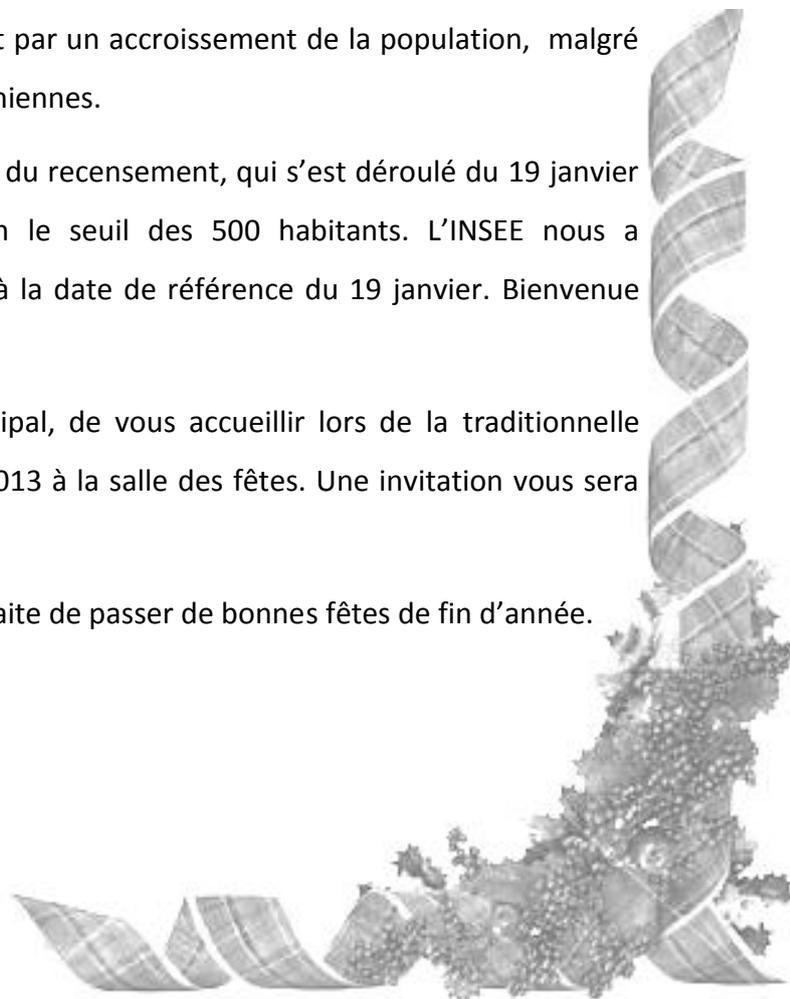
Depuis bientôt cinq ans que l'équipe municipale est en place, nous tentons de mettre nos efforts à votre service, avec plaisir, enthousiasme, persévérance et dévouement. La mission que vous nous avez confiée, à savoir gérer et développer votre village, est un travail de longue haleine qui demande de plus en plus de compromis, entre notre volonté et nos possibilités. Car il ne faut pas se voiler la face ; la situation nationale que nous connaissons, se répercute automatiquement sur nos petites communes rurales, plus fragiles. Notre autonomie et nos marges de manœuvre se réduisent tous les ans. En cause, le regroupement en communautés, le gel des dotations et la réduction des subventions. Malgré cela, nous allons, autant que possible, continuer à prévoir et réaliser les projets prévus dans notre programme, tout en maintenant la part communale des impôts à son niveau actuel. Mais il ne faut pas baisser les bras. Nous devons garder espoir en l'avenir qui verra se réaliser, je l'espère, le développement de notre commune. Cela passera notamment par un accroissement de la population, malgré des règles d'urbanisme de plus en plus draconiennes.

Cela m'amène à vous faire part des résultats du recensement, qui s'est déroulé du 19 janvier au 18 février 2012. Nous dépassons enfin le seuil des 500 habitants. L'INSEE nous a communiqué le chiffre de 530 administrés, à la date de référence du 19 janvier. Bienvenue donc à ces nouveaux arrivants.

J'aurai le plaisir, ainsi que le Conseil Municipal, de vous accueillir lors de la traditionnelle cérémonie des vœux, le samedi 12 janvier 2013 à la salle des fêtes. Une invitation vous sera envoyée ultérieurement.

En attendant de vous retrouver, je vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

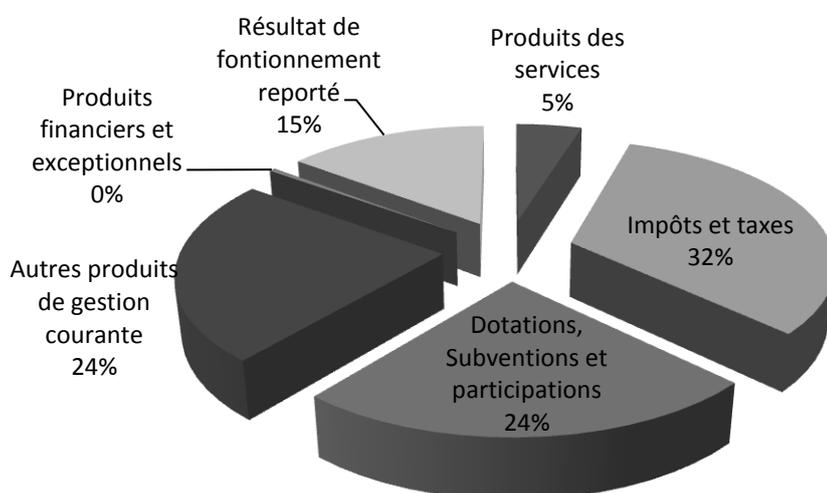
Michel SAUVAGE.



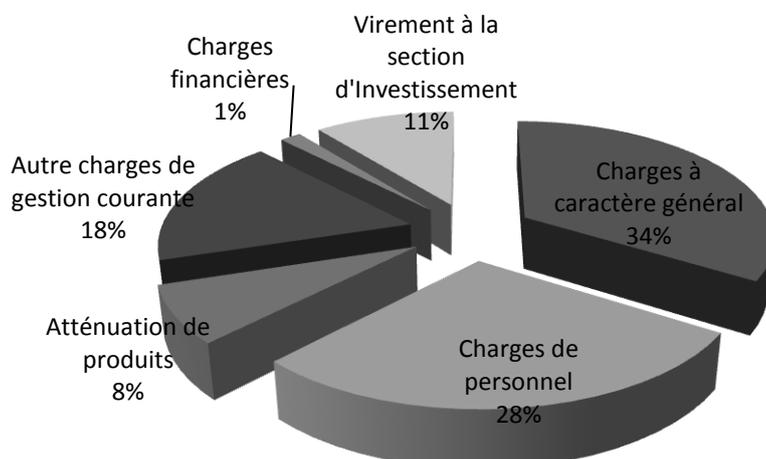
# BUDGET PRIMITIF 2012

FONCTIONNEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	309 582,00	251 433,00
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		58 149,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		309 582,00	309 582,00

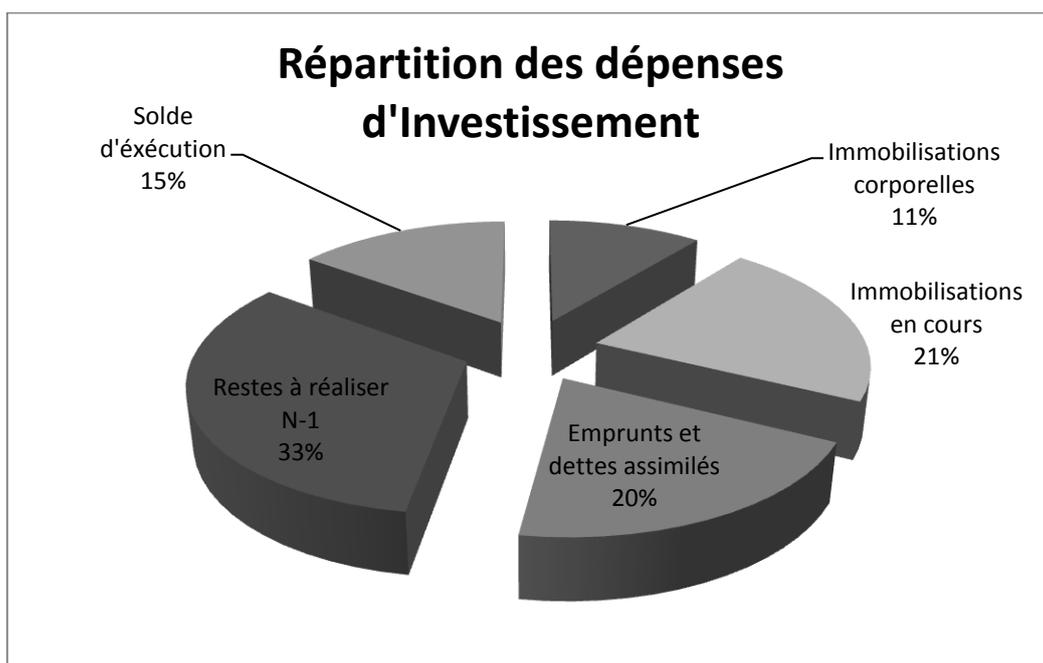
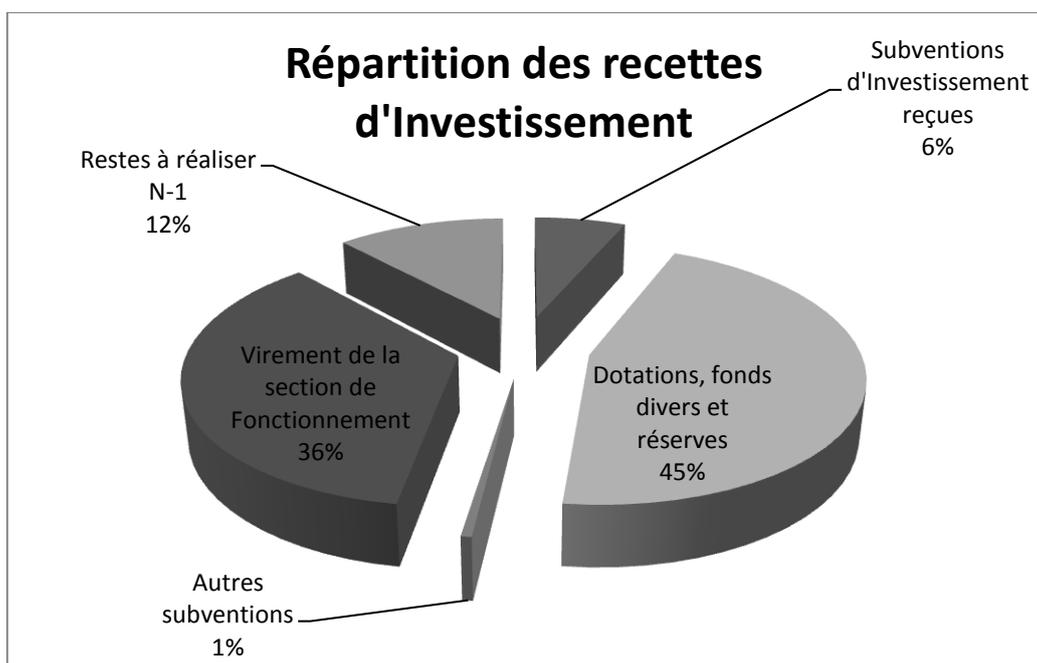
## Répartition des recettes de Fonctionnement



## Répartition des dépenses de Fonctionnement



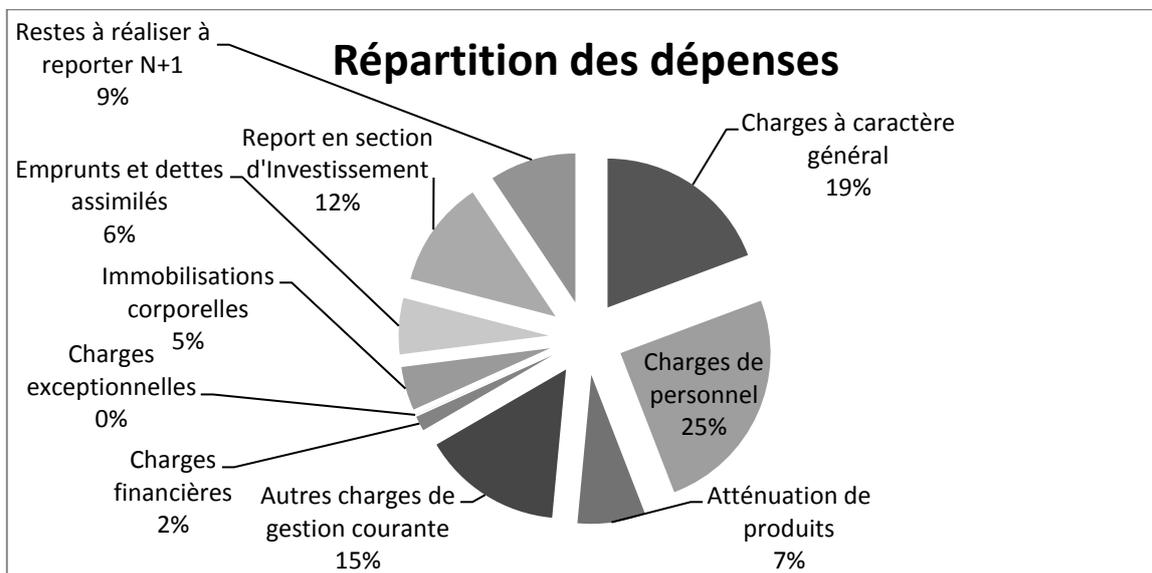
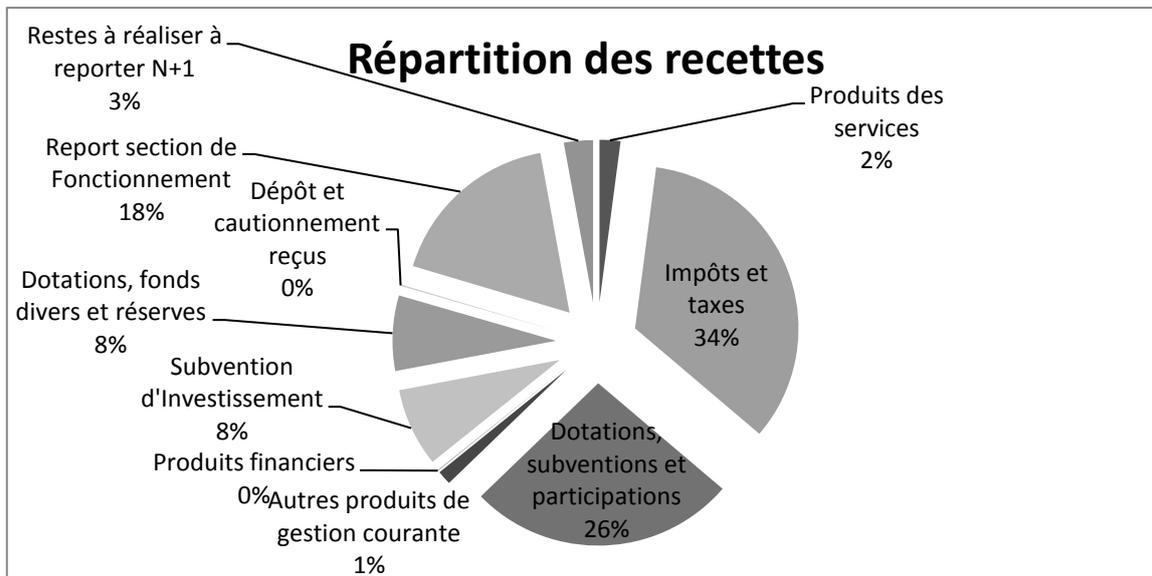
INVESTISSEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1088)	48 595,00	81 701,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	30 311,00	11 014,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	13 809,00	
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		92 715,00	92 715,00
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		402 297,00	402 297,00



# COMPTE ADMINISTRATIF 2011

## EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	221 952,75	246 124,93
	Section d'investissement	35 330,36	59 226,38
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)		67 063,66
	Report en section d'investissement (001)	37 704,93	
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		294 988,04	372 434,97
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement		
	Section d'investissement	30 311,00	11 014,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	30 311,00	11 014,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	221 952,75	313 208,59
	Section d'investissement	103 346,29	70 240,38
	TOTAL CUMULE	325 299,04	383 448,97



# LA PROPRETE DE VOTRE COMMUNE

Collecte sur la commune :

SAINTE-MARTHE pratique le tri sélectif.

A cet effet, des containers destinés au recyclage du verre, du plastique et du carton (papier) sont disponibles sur les sites suivants :

- Parking de l'église de SAINTE-MARTHE
- Parking de l'église de SAINTE-SAUVEUR

Nous rappelons que ces dépôts vous sont exclusivement réservés et qu'il est interdit de laisser des ordures sur le sol.

Le ramassage des ordures ménagères se fait tous les mardis matins.



## **Déchetterie des Coteaux de Gascogne à Casteljaloux: 05.53.83.34.27**

Mardi.....	14H00 – 18H00
Mercredi.....	8H30 – 12H30
Jeudi.....	8H30 – 12H30
Vendredi.....	14H00 – 18H00
Samedi.....	8H30 – 12H30 – 14H00 – 18H00

Vous pouvez y porter vos déchets, tels que:

- Cartons
- Déchets verts (tonte, branchage)
- Déchets électriques et électroniques
- Tout venant (jouets cassés, produits non recyclés, matelas, vaisselle, miroir, vitres, plastique)
- Ferraille (électroménager)
- Gravats
- Bois
- Déchets ménagers spéciaux (piles, batteries, huile de vidange, peinture, aérosols, acides, bidons)

Le brûlage des déchets verts qui peut être à l'origine de troubles de voisinages générés par les odeurs et la fumée, nuit à l'environnement et à la santé. Il peut également être la cause de la propagation d'incendie. Il convient de rappeler le principe général d'interdiction de brûlage de tels déchets.



# URBANISME

## Bilan :

L'urbanisme est une gestion importante pour le développement de notre commune.

Depuis le 09 mars 2008, date des dernières élections municipales, 144 certificats d'urbanisme ont été demandés : 80 pour des « informations » en vue de la vente de terrains ou d'immeubles, et 64 pour des demandes de constructions diverses.

Au niveau des demandes de permis de construire, la Mairie en a enregistré 73; 13 pour des aménagements, 7 pour des garages, et 52 pour des maisons individuelles.

## Les démarches :

Lorsque vos dossiers sont déposés en Mairie, ils sont ensuite transmis aux services de la DDT à Nérac qui les instruit. La DDT valide ou non en fonction de la réglementation de la carte communale de notre commune. Vous pouvez également les consulter en amont de vos projets pour éviter d'éventuels refus.

Les délais d'instruction sont les suivants :

Permis de construire : 2 mois

Certificat d'urbanisme d'informations : 1 mois

Certificat d'urbanisme opérationnel : 2 mois

Déclaration préalable : 1 mois

Ces délais seront prorogés si le projet entre dans le périmètre du Château, car les Bâtiments de France seront consultés.

## LE SCoT :

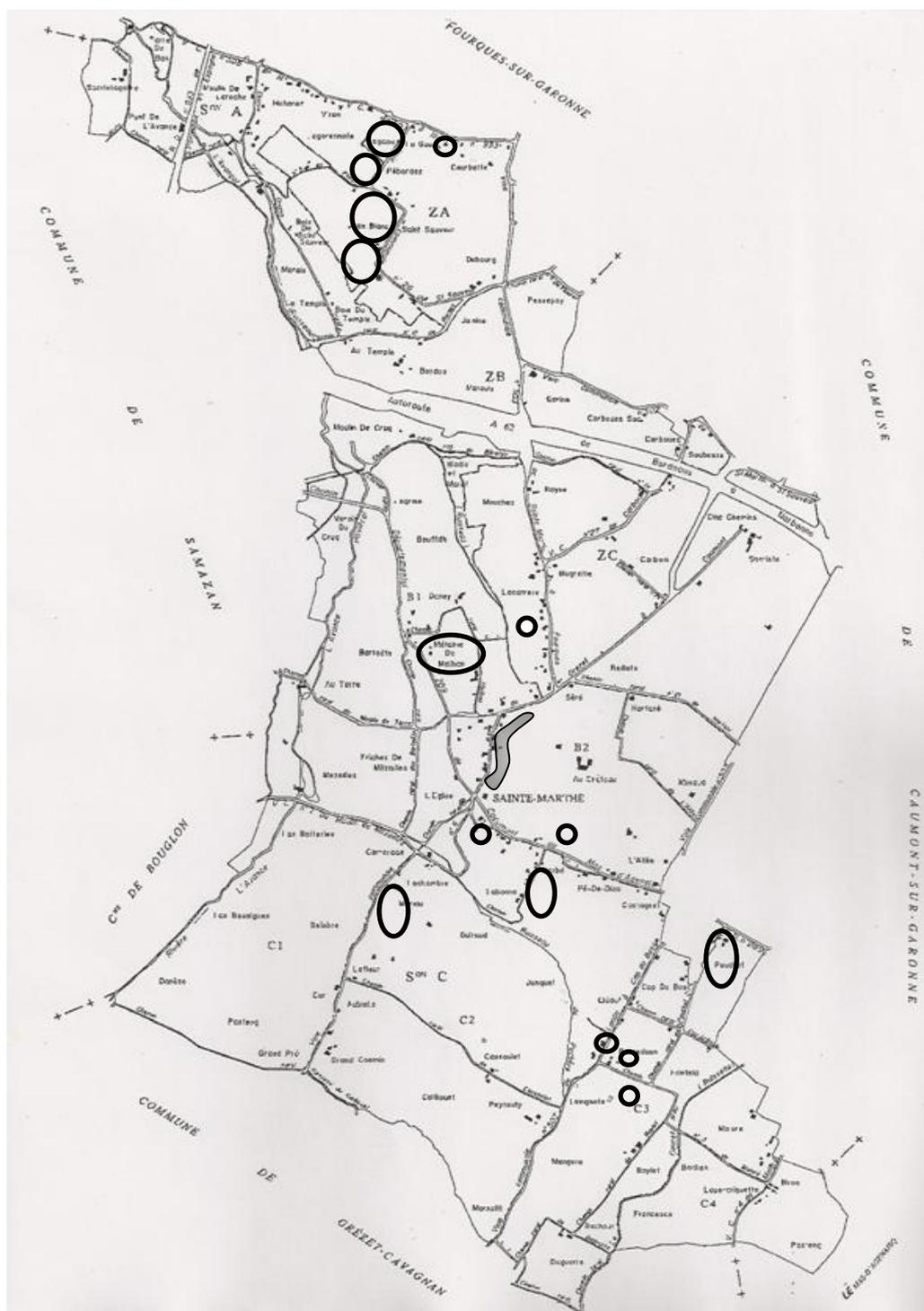
Qu'est ce que le Scot Val de Garonne ? Vous avez tous entendu parler du SCoT. Il s'agit du Schéma de Cohérence Territoriale de la région Marmande-Tonneins. Il regroupe 45 communes et est un outil d'orientation et de réflexion pour le territoire. Il vise à définir l'organisation de l'espace en respectant tous les aspects de l'aménagement et du développement durable : développement économique, habitat, urbanisation, mobilité, environnement, paysages.

Concrètement, le Projet d'Aménagement et de Développement durable(PADD) du SCoT, propose une cohérence urbanistique sur le territoire du SCoT. Avec l'accroissement de la population, les terrains ruraux ont été fortement « grignotés », sans logique particulière quant à l'implantation des nouvelles constructions. C'est pour mettre fin à cette urbanisation anarchique qu'une loi impose ces Schémas de Cohérence Territoriale.

Pour notre Commune, d'ici 3 ou 4 ans, la mise en place définitive du SCoT pourrait se traduire par une nouvelle carte communale, ou un PLU, qui ne proposerait que très peu de terrains à bâtir, et uniquement en extension du bourg. Les hameaux isolés seront certainement proscrits et les terrains, aujourd'hui constructibles, ne seront pas obligatoirement maintenus. Chaque Commune se verra attribuer une superficie globale en surface constructible, pour 10 ans, et les terrains auront une étendue maîtrisée.

Mais le SCoT porte aussi sur l'écologie. L'objectif de la Trame verte et bleue est le suivant : « enrayer la perte de biodiversité en participant à la préservation, à la gestion et à la remise en bon état des milieux nécessaires aux continuités écologiques tout en prenant en compte les activités humaines, et notamment agricoles, en milieu rural ».

Sachez enfin que tout est fait au niveau de la Commune pour que nous ne soyons pas « lésés » par un tel plan. La préservation de notre milieu rural est indispensable, mais nous ne pouvons pas renoncer au développement de notre Commune. C'est pourquoi vos intérêts sont ardemment défendus.



-  Zones de développement des constructions nouvelles depuis 2008.
-  Zone d'extension urbaine prévue par le SCoT

# AMELIORATION DU CADRE DE VIE

L'équipe dirigeante de votre Commune tente de mettre en œuvre des travaux pour tenter d'embellir et rénover les bâtiments communaux, et ainsi bonifier votre village. Voici quelques exemples de réalisations :

- ❖ Aménagement paysager du bourg :
  - Première tranche : alentours Mairie, parking, monument aux Morts  
87 538,03€ dont 32 968,74€ Programme Européen Leader  
14 985,79€ Etat
  - Deuxième tranche : bordure route + parking Eglise  
19 162,18€ dont 6 699,88€ Conseil Général  
3 349,86€ Etat
  
- ❖ Vitraux Eglise :  
8 063,67€ dont 2 316,88€ Conseil Général
  
- ❖ Réfection toiture Eglise :  
8 462,18€ dont 2 830,16€ Conseil Général
  
- ❖ Peintures extérieures Mairie :  
6 327,11€ dont 2 116,09€ Conseil Général
  
- ❖ Plafond sacristie Eglise :  
1 611,01€ dont 518,80€ Conseil Général
  
- ❖ Ecole :
  - Volets roulants aux fenêtres :  
1 040,52€
  - Tableau mural numérique :  
4 290,05€ dont 1 500€ Association des Parents d'Elèves  
1043,50€ Conseil Général
  
- ❖ Coffret forain fixe pour branchements électriques de la fête annuelle :  
3 473,18€
  
- ❖ Abribus au lieu-dit « Lachambre » :  
1 315,60€
  
- ❖ Changement poteau incendie au lotissement :  
1 913,27€

# VIVRE A SAINTE-MARTHE

## COMMERCE



Fermeture hebdomadaire le mardi  
Téléphone : 05.53.83.44.36

Edith BOUHEY vous accueille :

lundi-mercredi-vendredi-samedi :

6h30-12h00 / 17h00-19h00

jeudi :

6h30-12h00

dimanche :

8h30-12h00

- Epicerie
- Dépôt de pain artisanal
- Viennoiseries le week-end
- Dépôt de gaz

## ARTISANS - ENTREPRISES

ASSISTANTE

POUCHET Bernadette  
05.53.20.99.30

MATERNELLE

BARES Stéphanie  
05.53.64.37.10

CHARPENTE

PERSON CHARPENTE  
05.53.84.91.79  
06.77.37.41.46

JARDET Jean-Pierre  
05.53.64.67.02  
06.75.62.75.89

PLAGNE Martine  
05.53.20.75.83

ACCUEIL  
FAMILIAL  
PERSONNES  
AGEES

LABADESSE Jérôme  
06.25.64.23.90

CARRELAGE

RIBEIRO PINTO Manuel  
05.53.83.63.41

COLLIER Thierry  
ATOUT DEM 47  
06.81.57.94.87

DEMENAGEMENT

IMMOBILIER SEDEUIL Stéphanie  
06.64.13.11.56

MACONNERIE PIN Bertrand  
05.53.84.49.58  
06.87.76.80.60

PEPINIERISTE PEPINIERES MARTAILLAC  
05.53.79.64.67

SANITAIRE  
CHAUFFAGE  
ELECTRICITE

TOUS TRAVAUX DE  
SECOND OEUVRE LAFARGUE Sylvain  
05.53.93.75.68  
06.79.10.00.74

TRAITEUR LAMOUREUX Denis  
05.53.93.49.63

ISOLATION  
KASZUBA Tomasz  
06.71.60.09.52  
FERMETURES  
MULTI SERVICES

EL HARCHALI Aziz  
06.70.82.86.57  
PEINTURE  
REVETEMENT  
BOUTY Sylvain  
06.81.80.45.42  
SOLS & MURS

LEFEBVRE Fabien  
05.53.20.15.63  
REVETEMENT  
DE SOL

TAXI BALTA  
05.53.64.92.02  
06.85.77.28.63

TAXI

LAVAL Annie  
06.84.00.34.65  
TRADUCTRICE

# HEBERGEMENT

## CHAMBRES D'HOTES



### **Moulin Tarres de Bas**

05.40.52.61.91

06.37.77.61.42

## GITE



### **Gite du Pouchet**

05.53.20.73.29

06.70.19.31.88

## HÔTEL



### **Les Rives de l'Avance**

05.53.20.60.22

# RESTAURATION

### **Le Relais du Pont de l'Avance**

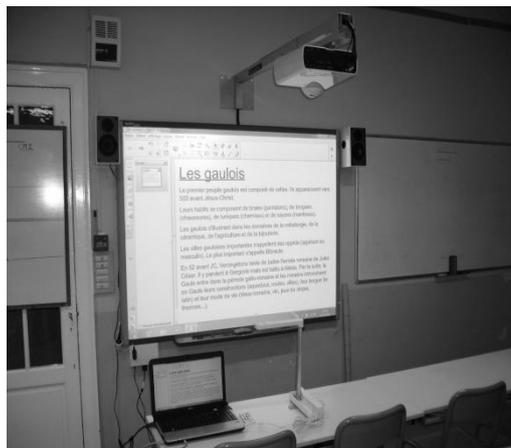
05.53.20.70.26



# VOTRE ECOLE

## Un TNI à l'école

L'école de Sainte-Marthe vient d'être dotée d'un TNI ! C'est un Tableau Numérique Interactif qui permet au maître et à ses élèves de réaliser des activités habituelles à l'aide du support numérique. Ainsi, un tableau tactile sur lequel est projetée une image (texte, photo, vidéo...) pourra être annoté avec un simple stylet ou avec le doigt. Des documents iconographiques seront projetés en grand et en couleurs. Bref, beaucoup de possibilités s'offrent à présent à la classe qui pourra utiliser l'outil informatique et les supports numériques afin de valider quelques compétences avant l'entrée des élèves au collège. L'installation de ce TNI a été permise par le financement conjoint de la Mairie de Sainte-Marthe ainsi que de l'Association des Parents d'Élèves, que l'école remercie.



## Journées du Sport Scolaire

Au début de l'année scolaire, la classe de CM1-CM2 de l'école de Sainte-Marthe a participé aux Journées du Sport Scolaire au parc de Passeligne-Pélissier à Agen, organisées par l'USEP 47 (union sportive scolaire à laquelle l'école est affiliée). Ce mercredi-là, quelque 180 enfants sont venus hors-temps scolaire pour participer à des disciplines sportives peu pratiquées à l'école (course d'orientation, sarbacane, parcours à bicyclette...), tout en respectant une charte de la rencontre USEP.

Beau temps et bonne humeur ont été de la partie !

## Des rencontres sportives scolaires

Le lundi 15 octobre, la classe s'est également rendue à une rencontre sportive USEP à Sénestis. Plus de 90 élèves des écoles de Sénestis, Grézet-Cavagnan et Bouglon se sont essayés au Kin Ball, à la pétanque, au golf et au parachute. Là encore, un bon moment de partage et d'échange, notamment lors du pique-nique et du goûter. La prochaine rencontre aura lieu le 21 février.



## École et cinéma

La classe est également inscrite au projet « école et cinéma » et se rendra trois fois cette année au Plaza de Marmande pour assister à trois projections de films. Le transport est financé par le Conseil Général et les entrées au cinéma sont payées par la commune. Ainsi, lundi 26 novembre nous avons assisté à la projection de « Pierre et le loup » et nous reviendrons au cinéma pour visionner « Zéro de conduite » et « Où est la maison de mon ami ? ».

## Fruits

Le 22 novembre dernier a eu lieu, à l'initiative de la Communauté de Communes des Coteaux et Landes de Gascogne, une distribution, de fruits dans les écoles: pommes « chantecler » et « gala », noisettes et pruneaux « locaux » ont fait le régal des enfants !



## VOTRE BIBLIOTHEQUE

Vous aimez aimez la lecture ?

Alors vous ne manquerez pas l'occasion de venir à la Bibliothèque, pour emprunter un des nombreux ouvrages disponibles !

Vous trouverez certainement votre bonheur dans un des nombreux genres représentés :

BD, romans, science-fiction, policier, mangas, découverte, et bien d'autres encore.

Le Conseil Général est notre partenaire et grâce au bibliobus, les livres sont renouvelés régulièrement.

Les habitants de la Commune ont également largement contribué au succès de ce projet en faisant généreusement de nombreux prêts et dons.

Horaires :

Tous les vendredis,  
de 16h30 à 19h00,  
à coté de la salle de classe.

Fermé uniquement les jours fériés.

A bientôt,  
L'équipe du Comité des fêtes



## L'ASSAD FOURQUES / SAINTE-MARTHE

L'ASSAD FOURQUES / SAINTE-MARTHE, répond à vos besoins et à vos attentes depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006.

Le maintien à domicile, l'aide à la personne, sont devenus, grâce à l'association, possible pour tous nos aînés, nos personnes malades et particulièrement fragiles.

Mais l'ASSAD peut également assurer ses missions auprès des familles, et apporter toute l'aide nécessaire et rompre l'isolement.

L'ASSAD c'est 19 salariées, 1 jardinier, 24 000 heures de travail, pour un chiffre d'affaires de plus de 300 000 euros.



ASSAD FOURQUES / SAINTE-MARTHE  
Le Bourg  
47200 – FOURQUES SUR GARONNE  
Tél. : 05.53.93.32.71  
Fax : 05.53.93.08.86

# LES ASSOCIATIONS COMMUNALES VOUS INFORMENT...

## **Club des Aînés Ruraux, les « 7 moulins », Mme Danielle LAGUE , 05.53.93.65.69**

Madame la Présidente du club des Aînés Ruraux de Sainte-Marthe vous invite à participer aux activités de notre association qui, je l'espère, intéressent quelques citoyens de la Commune... Notre club se nomme les « 7 moulins », cela faisant référence autrefois aux moulins se trouvant en activité tout le long de la rivière « l'Avance ».

Nos activités se composent d'une rencontre entre adhérents 2 fois par mois : belote et petit loto agrémenté d'une collation. Nous organisons plusieurs grands lotos dans le courant de l'année ainsi que des repas avec animations... Une sortie en car est prévue 1 fois par an...

Le bilan de notre club est très positif...

## **Société de Chasse (créée en 1910), M. Bernard MASSIAS, 05.53.20.64.44 – 06.89.09.94.03**

Avec sa soixantaine d'adhérents pour la saison 2012-2013, la Société de Chasse contribue à la gestion cynégétique équilibrée des populations de grand gibier ainsi qu'à la destruction des nuisibles sur le territoire de la Commune.

Parmi les actions marquantes réalisées au cours des dernières années, citons le déblayage d'un chemin forestier après la tempête de janvier 2009, la création, avec les enfants de l'école, d'une jachère fleurie au cœur de notre village, l'ensemencement de cultures à gibier et faune sauvage...

Soucieux de préserver une convivialité, très importante dans le monde de la chasse, la viande provenant des prélèvements de grands gibiers n'est pas attribuée aux chasseurs mais mise en commun pour des repas partagés, y compris avec les « non-chasseurs ». Un loto ne comportant que des lots de chevreuil est, par ailleurs, organisé, chaque année, le premier dimanche de janvier.

« Dans nos campagnes, la chasse a toujours existé, l'homme n'a survécu que grâce à elle. Elle doit être vécue par tous et ensemble dans un esprit de transmission et de partage. »

## **Comité des fêtes, M. Bernard ROUCHEREAU, 05.53.83.44.45**

Depuis le 09 novembre, la nouvelle équipe du Comité des Fêtes est mise en place. Messieurs Bernard ROUCHEREAU, Jean-François BOUHEY, Denis LAMOUREUX, Emmanuel PLAGNE, et Madame Marie-Laure LORMAND, respectivement Président, Président Adjoint, Trésorier, Secrétaire et Trésorière adjointe, vous informent que le bilan de l'année 2012 a été très satisfaisant, principalement sur les 3 jours de fête du mois de juillet.

Pour les festivités de l'année prochaine, il est prévu :

- vendredi 12 juillet, repas avec animation dansante ;
- samedi 13 juillet, animations toute la journée et marché fermier en soirée avec Bandas, retraite au flambeau et Disco ;
- dimanche 14 juillet, concours de belote, loto et vide-grenier avec restauration sur place.

Nous comptons sur votre présence.

### **Société de Pétanque « La Rafale », M. Jean DUBOURG, 05.53.20.60.10**

Notre association a été créée en 1965, sous le nom de l'entente bouliste, avant d'être remise à jour en 1993, sous sa dénomination actuelle.

Tous les ans, nous organisons un concours officiel en partenariat avec notre Fédération. La fête annuelle de notre association est au mois de mai. En 2013, ce sera le 18 mai.

Vers le mois de Juin, un repas est organisé autour duquel se retrouvent les membres et licenciés, pour un moment convivial.

Durant l'été, les entraînements se déroulent tous les vendredis soirs au terrain de pétanque derrière l'école. L'hiver, nous préférons nous retrouver un samedi par mois, pour un concours de belote.

Les dates de nos manifestations paraissent dans les journaux locaux, à savoir le « Sud-Ouest » et le « Républicain ».

### **APE CAUMONT STE MARTHE, M.CONILH Eric, 05.53.93.28.06**

L'association des parents d'élèves a repris le chemin de l'école avec cette année, une nouvelle équipe composée de :

Président : CONILH Eric, Secrétaire : DESTIEU Jean-Loup, Trésorière : CONILH Céline.

Membres : AH MING Fred - BENTALIA Azdine - USSEL Cyril - MARTINEAU Sandrine - SAVARY Claire - RIBEIRO Gaëlle - LAGLEYRE Cathy - POMPELLE Laurent.

Bien sûr la liste reste ouverte à tous les parents.

Grâce aux parents et bénévoles, la soirée « Halloween » du 23 Novembre a été couronnée de succès ! (126 personnes)

#### Activités à venir :

- 1<sup>er</sup> Mars à Caumont, après le carnaval de l'école, soirée organisée par l'APE sur le thème : « Années 80 ». Au menu, « Jambon braisé » et pour finir la soirée en beauté : embrasement de Mr Carnaval.

- Le 5 Mai : Vide poussette à Ste Marthe, organisé sur la place de la Mairie.

- Le 28 Juin : Kermesse des écoles, suivie de la traditionnelle soirée « paëlla ».

Chers parents, n'oubliez pas que l'APEa pour but de financer une partie des activités de nos enfants, c'est pour cela que nous vous invitons à venir encore plus nombreux aux futures manifestations !

Le succès de la soirée Halloween nous encourage à faire encore mieux !

Les membres de l'APE se joignent à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et surtout une très bonne année 2013 !

## ETAT-CIVIL 2012

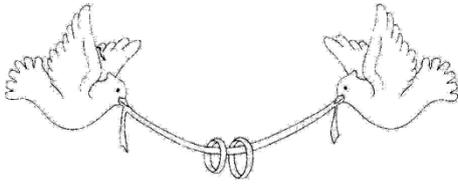
### NAISSANCES (hors commune)

le 17 février : Matéo et Axel SANTI

le 05 avril : Tristan LE BORGNE

le 18 mai : Alaïa DUBOURG

le 05 décembre : Clément DUTREIL



### MARIAGES

le 24 mars : Aimy DUCASSE & Rémy MOUNEYRES

### DECES

le 30 mars : Madeleine PARIS

le 22 mai : Josette COURTOIS

le 01 octobre : Jean-Michel BOURGADE



### Il y a 25 ans... en 1987, naissaient :

Cindy LABATUT, le 26 mars

Kévin THIOLON, le 04 mars

### Il y a 50 ans... en 1962, naissaient :

Henri DE SERE DE LANAUZE, le 11 mars

Philippe LESPINE, le 06 août

## UN PEU D'HISTOIRE

Sainte-Marthe est située sur le coteau dominant la vallée de l'avance, entre Bouglon et Samazan à l'ouest, fleurant avec le massif forestier du Mas d'Agenais à l'Est, ayant pour voisines les communes de Grezet-Cavagnan au Sud et Caumont sur Garonne et Fourques sur Garonne au Nord.

La commune de Sainte-Marthe fut constituée le 20 juin 1857.

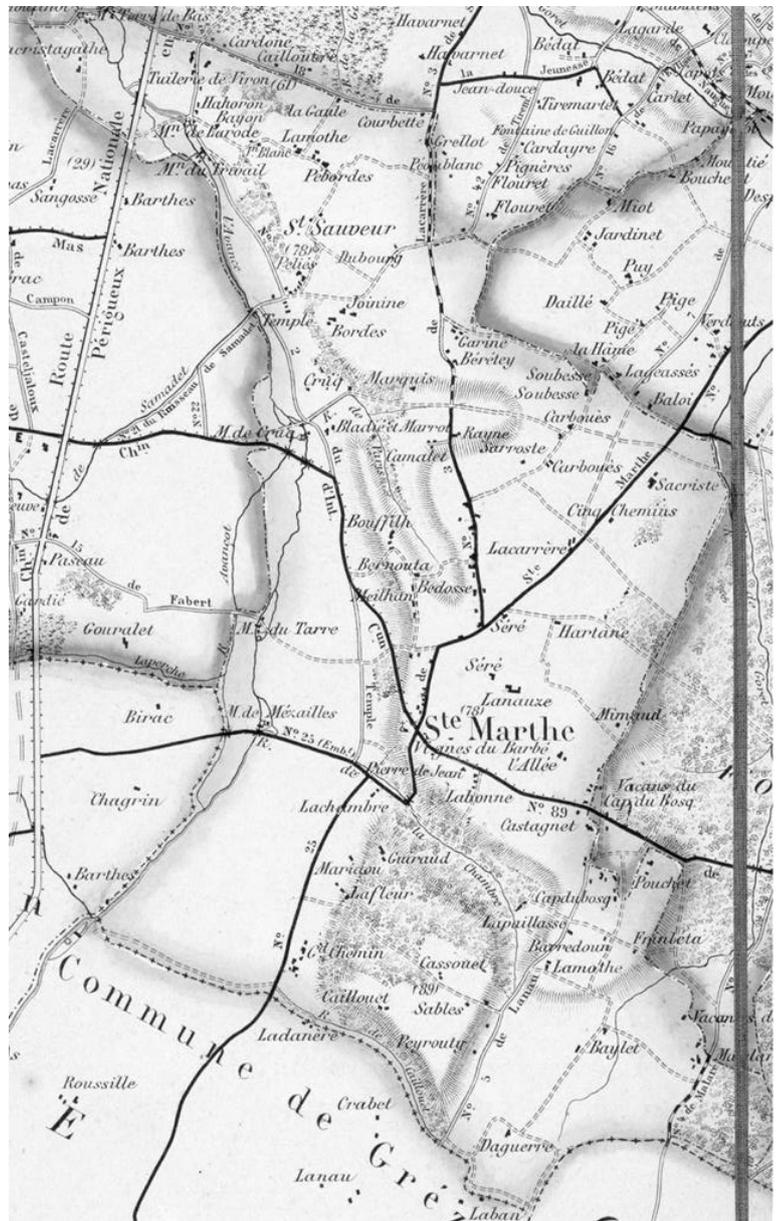
Depuis 1791 elle faisait partie de la commune de Fourques sur Garonne, qui elle-même, sous l'ancien régime, faisait partie intégrante de la seigneurie et communauté de Caumont sur Garonne, qui regroupait les paroisses de Saint-Germain, Sainte-Marthe, Fourques, Saint-Sauveur, Saint-Martin, Taillebourg. La paroisse de Saint-Sauveur fut rattachée à la paroisse de Sainte-Marthe en 1790 et fait partie de la commune depuis 1857. L'Eglise de Saint-Sauveur date du XVIIème siècle.

Sur la commune de Sainte-Marthe, on trouve un château, construit de 1751 à 1754, et appartenant depuis cette date à la famille De Séré De Lanauze. Il est inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, par arrêté du 8 juin 1978, pour son élévation et sa toiture.

L'Eglise paroissiale de Sainte-Marthe remonte à la plus haute antiquité, 977, et était attribuée aux disciples de Saint-Benoit de La Réole pour la moitié de ses revenus. Les Bénédictins de la Réole ont exercé ce droit jusqu'à l'abolition du système féodal en 1789.

Sur proposition du Conseil Municipal, aidé par la population et avec un secours de l'Etat, l'Eglise actuelle fut reconstruite en 1895. L'ancien Presbytère, qui aujourd'hui abrite la Mairie, à ses origines, bien avant la révolution. L'école et l'ancienne Mairie datent de l'époque de la constitution de la Commune.

Sur la rivière l'Avance, sont construits sept moulins, tous privés, dont certains datent d'avant la révolution.



Cadastre de 1880

## NUMEROS UTILES

<b>MAIRIE</b>		05.53.20.65.60
<b>ECOLE PRIMAIRE</b>	SAINTE-MARTHE	05.53.20.69.03
	CAUMONT SUR GARONNE	05.53.93.79.63
<b>POMPIERS</b>		d'un poste fixe 18 d'un téléphone portable 112
<b>GENDARMERIE</b>		17
<b>SAMU</b>		15
<b>HOPITAL</b>	76, rue du Docteur Courret - Marmande	05.53.20.30.40
<b>MEDECINS</b>	<b>BARBE Jean-Luc</b> Rue Biesheim – Le Mas d'Agenais	05.53.93.89.16
	<b>BROUSSE Alain</b> Grand'rue – Le Mas d'Agenais	05.53.89.50.19
	<b>Cabinet des Docteurs LABORDE ET VACHERIE</b> Place de l'Eglise – Fourques sur Garonne	05.53.93.63.24
<b>PHARMACIES</b>	<b>Pharmacie du Clavier</b> Le Clavier - Bouglon	05.53.89.24.61
	<b>Pharmacie Tremouille</b> Pont des sables - Fourques sur Garonne	05.53.93.65.55
	<b>Pharmacie du Mas</b> Rue Fosses de la ville - Le Mas d'Agenais	05.53.89.50.12
<b>CENTRE ANTI POISONS</b>	Bordeaux	05.56.96.40.80
<b>FIL SANTE JEUNES</b>		3224
<b>ENFANCE MALTRAITEE</b>		119
<b>CROIX ROUGE ECOUTE</b>		0 800 858 858
<b>DROGUE INFO SERVICE</b>		113
<b>ALLO ESCROQUERIE</b>		0 811 02 02 17
<b>PISCINE</b>	AQUAVAL– Marmande	05.53.20.40.53
	Piscine Municipale – Le Mas d'Agenais	05.53.89.51.29
	Piscine Municipale – Casteljaloux	05.53.93.03.26
<b>CHENIL</b>	www.chenil-fourriere47.com Caubeyres	05.53.79.46.72
<b>METEO France</b>	Répondeur vigilance	05.67.22.95.00